

N

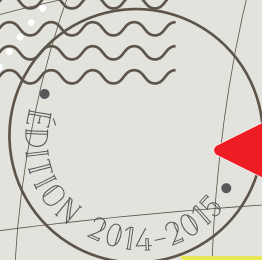


x

x

x

x



Guide

DE



x

L'ENGAGEMENT

SOLIDAIRE

DU

LOCAL

à



L'INTERNATIONAL

x

x



ÉDITION 2014-2015



www.ligueparis.org







# À PROPOS

Ce guide répond à l'ambition de la Ligue de l'enseignement, qui promeut et soutient l'engagement et le volontariat, instruments d'une citoyenneté active des jeunes. Réalisé à l'initiative des animateurs et informateurs jeunesse des équipements gérés par la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, il est né d'un constat : certains jeunes ont une sensibilité à l'engagement solidaire mais ils peinent à trouver des renseignements sur tous les dispositifs qui existent. D'autres n'ont pas connaissance de toutes les options qui peuvent leur être proposées.

Ce guide est donc un outil pour permettre à tous de s'ouvrir aux différentes formes d'engagement et de choisir si oui ou non « Je souhaite m'engager, et par quel moyen je souhaite le faire. »

Ce guide n'est pas exhaustif, il se veut synthétique car il ne prétend pas donner toutes les informations existantes sur chaque dispositif. Il est une porte d'entrée pour faire un choix éclairé ! Il appelle à pousser plus loin les recherches, en donnant toutes les pistes utiles et adaptées au profil de chacun.

# GLOSSAIRE



## **ACTION HUMANITAIRE :**

Les actions humanitaires sont destinées aux populations les plus défavorisées confrontées à des situations d'urgence (crises, conflits ou catastrophes naturelles). Ces missions sont organisées par des associations /Organisations Non Gouvernementales internationales. Les intervenants ont des compétences et une formation adaptées.

## **ACTION DE DÉVELOPPEMENT :**

Ces actions visent des objectifs de développement social, culturel et économique des sociétés. Elles peuvent être impulsées par des ONG ou des institutions extérieures y impliquant des populations et institutions locales ou directement par des acteurs locaux. Les intervenants ont des compétences et une formation adaptées.

## **ÉCHANGE INTERCULTUREL :**

Il s'agit de projets favorisant la rencontre et la découverte entre des personnes issues de cultures différentes. Il s'appuie généralement sur la participation à un projet de développement local (éducatif, environnemental, culturel, artistique ou de construction). Les participants n'ont pas besoin de compétences particulières.

## **SERVICE VOLONTAIRE :**

Il s'agit d'un volontariat qui demande une implication à long terme pour un projet d'intérêt général dans le but d'accomplir une mission précise. Cet engagement permet au volontaire de développer des aptitudes et compétences enrichissantes pour son parcours professionnel et personnel.

Généralement, on retrouve 3 grands types de volontariats, pour ce qui est de l'engagement à l'international : le volontariat d'initiation et d'échanges, le volontariat d'échanges et de compétences et le volontariat de Solidarité Internationale.

C'est un classement qui permet de se retrouver dans les différents dispositifs selon le degré de compétences de chacun. Ce guide fonctionne différemment car il propose un classement des volontariats ouvert sur les possibilités d'engagement en France et présente des possibilités en dehors des dispositifs cadrés.

# À PROPOS 3

**GLOSSAIRE** 4

*L'engagement Solidaire* 6

PROJET DE SOLIDARITÉ & D'ÉCHANGES.....9

**CHANTIERS  
INTERNATIONAUX** 11

TOURISME SOLIDAIRE.....13

**SERVICE CIVIQUE** 15

*Service Volontaire Européen* 17

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN  
ENTREPRISE OU EN ADMINISTRATION

19

VOLONTARIAT *de Solidarité Internationale*.... 21

**MONTER son PROJET** 23

*Pour aller plus loin* 25

# L'engagement Solidaire

## QUI ?

De 14 à 99 ans

## OÙ ?

En France, en Europe ou ailleurs

## QUOI ?

Un engagement reconnu et valorisé.

Mettre son temps et son énergie au service d'un projet d'intérêt général, avoir l'opportunité de vivre de nouvelles expériences, de se rendre utile et de faire bouger la société dans des domaines tels que l'environnement, la culture, l'éducation, le social, l'humanitaire, la santé, le sport, la citoyenneté, la protection civile.

## COMMENT ?

Il existe plusieurs formes de missions volontaires ou bénévoles, pour s'engager seul ou en groupe, encadré ou autonome, selon son envie, ses compétences, le temps que l'on souhaite y consacrer.

## LES QUESTIONS À SE POSER ?

Pourquoi je veux m'engager ?

Pour faire quoi ?

Qu'est-ce que cela va m'apporter ?

Qu'est-ce que je peux apporter ?

Quelle forme de projet me correspond ?

À quel projet associatif ai-je envie de participer ?

## Quels dispositifs pour mon projet ?

En sélectionnant vos critères, vous allez pouvoir réfléchir sur votre projet et être redirigé vers le volontariat qui correspond le plus à vos attentes.

### Quel âge avez-vous ?

- A Entre 14 et 18 ans
- B Entre 18 et 25 ans
- C Plus de 25 ans

### Où souhaitez-vous exercer votre volontariat ?

- A En France
- B En Europe
- C Hors d'Europe

### Combien de temps souhaitez-vous partir ?

- A Moins d'un mois
- B Entre 1 et 6 mois
- C Plus de 6 mois

### Avez-vous des compétences que vous souhaitez utiliser ?

- A Non, pas pour ce projet
- B Un peu, et je veux apprendre
- C Oui, je souhaite valoriser mes compétences

### Comment souhaitez-vous être accompagné ?

- A Partir en groupe
- B Être accompagné par un organisme
- C Être autonome dans ma mission



# RÉSULTATS

## UNE MAJORITÉ DE **A**

### **Vous êtes prêt pour l'aventure !**

Vous avez envie de nouvelles expériences, de voyage et d'engagement, mais vous avez peu d'expérience. Les échanges interculturels sont faits pour vous :

- Projet de solidarité et d'échanges ..... page 9
- Chantiers internationaux ..... page 11
- Tourisme solidaire ..... page 13

## UNE MAJORITÉ DE **B**

### **Vous êtes prêt pour une mission !**

Vous souhaitez vous mettre au service d'un projet associatif tout en acquérant de nouvelles compétences. Le service volontaire vous correspond :

- Service civique en France ou à l'international ..... page 15
- Service Volontaire Européen (SVE) ..... page 17

## UNE MAJORITÉ DE **C**

### **Vous êtes prêt à vous expatrier !**

Vous avez envie d'une expérience à l'étranger et d'affirmer vos compétences au service d'une action humanitaire ou de développement.

- Volontariat International en Entreprise (VIE) ou en Administration (VIA) ..... page 19
- Volontariat de Solidarité Internationale ..... page 21



# PROJET DE SOLIDARITÉ

# & D'ÉCHANGES

## CATÉGORIE : ÉCHANGE INTERCULTUREL

Cette forme d'engagement permet de s'impliquer dans l'élaboration d'un projet de solidarité et d'échange au sein d'un groupe de jeunes.

Le projet est accompagné par une association française qui travaille avec un partenaire local et se déroule en 3 phases :

- 1 La préparation en amont et l'identification des besoins avec les partenaires locaux,
- 2 La réalisation d'une mission, en général courte (1 mois) favorisant l'échange interculturel,
- 3 La restitution permettant de valoriser l'action.

### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Pour monter un projet de solidarité et d'échanges il faut :

- Être dans un groupe de 5 à 16 jeunes
- Être âgé de 15 à 25 ans
- Être motivé
- Aucune compétence particulière requise

### OÙ SE DÉROULE LA MISSION ?

En France et/ou à l'étranger (Europe, Afrique, Asie, Amérique latine et Amérique du Nord...)

### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

La préparation d'un tel projet demande de s'y prendre environ un an à l'avance.

### AVEC QUI ?

Une association avec qui les volontaires préparent le projet près de chez eux.  
Une association locale accueille le projet.

### DANS QUELLES CONDITIONS MATÉRIELLES ?

Les volontaires :

- Recherchent, avec l'aide de l'association française, les financements, pour couvrir tous les frais de voyage et du projet.
- Sont hébergés dans des conditions définies par les partenaires d'accueil.

### COMMENT Y PARTICIPER ?

Il faut se rapprocher des associations d'éducation populaire qui accompagnent ces projets.

### QUELQUES EXEMPLES :

La Ligue de l'enseignement

Les CEMEA

Les Francas

Les éclaireurs et éclaireuses de France

[www.laligue.org](http://www.laligue.org)

[www.cemea.asso.fr](http://www.cemea.asso.fr)

[www.francas.asso.fr](http://www.francas.asso.fr)

[www.eedf.fr](http://www.eedf.fr)



# CHANTIERS INTERNATIONAUX

## CATÉGORIE : ÉCHANGE INTERCULTUREL

Les chantiers internationaux sont des missions courtes qui permettent de voyager tout en étant « utile ». Ils allient travail et vie collective. Leurs objectifs sont de :

- Contribuer à un projet de développement porté par une association ou une collectivité locale (restauration et mise en valeur du patrimoine, protection de l'environnement, aménagement d'équipements, réhabilitation de l'habitat, animations culturelles ou sociales, projets de solidarité...)
- Favoriser l'échange interculturel, entre des jeunes « locaux » et des jeunes venus du monde entier.

### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Les chantiers sont basés sur la motivation. Pour y participer il faut :

- Avoir 18 ans pour la plupart des projets, sans âge limite supérieur. Conditions d'âge et de temps de préparation pour certains projets (dans les pays du « Sud » notamment)
- Avoir 14 ans pour les chantiers adolescents en France et en Europe
- Aucune compétence particulière requise

### OÙ SE DÉROULE LA MISSION ?

En France et à l'étranger (Europe, Afrique, Asie, Amérique latine et Amérique du Nord...)

### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Quel que soit le pays, un chantier dure entre 2 et 4 semaines.

### AVEC QUI ?

Le bénévole s'inscrit auprès d'une association en France qui assure le partenariat avec une association locale porteuse du projet.

### DANS QUELLES CONDITIONS MATÉRIELLES ?

La personne volontaire :

- Part seule ; la plupart du temps il s'agit d'une démarche individuelle.
- Intègre un groupe qu'elle ne connaît pas, composé de Français et de volontaires internationaux.
- Choisit un chantier parmi ceux proposés.
- Participe financièrement. Le montant diffère selon le pays, entre 100 et 450€.
- Prend en charge son transport.
- Est logée et nourrie. Les conditions d'hébergement sont définies par les partenaires d'accueil.

### COMMENT Y PARTICIPER ?

De nombreuses associations d'éducation populaire et des ONG proposent des chantiers :

- Pour trouver un chantier international partout dans le monde, la plateforme des associations :

[www.cotravaux.org](http://www.cotravaux.org)

- Pour trouver une mission courte pour les jeunes :

[www.jeuneetbenevole.org](http://www.jeuneetbenevole.org)

- Informations sur les chantiers et coordonnées d'associations :

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)



# TOURISME SOLIDAIRE

## CATÉGORIE : ÉCHANGE INTERCULTUREL

Le tourisme solidaire privilégie la rencontre et le dialogue avec les communautés locales. Il est d'ailleurs ordinaire de loger chez l'habitant ou de participer aux activités locales. Ces voyages s'inscrivent dans une logique de développement des territoires, où il n'est pas rare d'effectuer une mission solidaire.

### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Pour monter un projet de tourisme solidaire il faut :

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être motivé
- Aucune compétence particulière requise

Être un touriste solidaire, c'est avant tout mettre au centre de son voyage l'homme et la rencontre.

### OÙ SE DÉROULE LA MISSION ?

En France ou à l'étranger (Europe, Afrique, Asie, Amérique latine et Amérique du Nord...)

### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Les séjours organisés par les agences durent en moyenne 2 semaines. Cela varie pour les séjours autonomes.

## AVEC QUI ?

Le touriste peut s'inscrire auprès d'une association en France qui organise des séjours groupés (environ 10 personnes).

Pour les touristes autonomes, différents services existent pour passer la nuit chez les locaux :

- Le couchsurfing, c'est un échange de bons procédés : vous êtes accueilli chez des hôtes mettant à votre disposition leur canapé pour dormir.

**[www.couchsurfing.org](http://www.couchsurfing.org)**

- Le wwoofing, il s'agit de partager un mode de vie rural directement chez l'habitant, en apprenant le métier de son hôte, tout en étant accueilli gratuitement.

**[www.wwoofing.org](http://www.wwoofing.org)**

- HelpX propose une liste d'hôtes (fermes, auberges, ranchs, etc.) qui invitent des bénévoles à rester avec eux pour du court terme en échange de la nourriture et de l'hébergement.

**[www.helpx.net](http://www.helpx.net)**

- Job for Bed, le principe est d'échanger l'hébergement contre des services.

**[www.job-for-bed.com](http://www.job-for-bed.com)**

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Des associations proposent des séjours et de l'information :

- Portail d'informations et de présentation des séjours en ligne.

**[www.voyageons-autrement.com](http://www.voyageons-autrement.com)**

- Association Tourisme Responsable (ATR), liste des organismes agréés

**[www.tourisme-responsable.org](http://www.tourisme-responsable.org)**



# SERVICE CIVIQUE

## CATÉGORIE : SERVICE VOLONTAIRE

Le service civique permet de mener une mission d'intérêt général dans les domaines du sport, de l'éducation pour tous, de l'environnement, de la Solidarité Internationale, etc. Les actions à caractère religieux ou politique en sont exclues.

### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Pour conclure un contrat d'engagement de service civique, il faut :

- Être âgé de 16 à 25 ans (de 18 à 25 ans si c'est à l'international)
- Pas de condition de diplôme
- Être disponible : entre 24h et 35h par semaine.

(Possibilité de cumuler avec des études ou un travail).

- Être Français, ou être citoyen d'un pays de l'Espace économique européen, ou résider légalement en France depuis au moins un an, ou résider légalement en France en étant citoyen d'un pays où sont affectés des volontaires français.

### OÙ SE DÉROULE LA MISSION ?

- Essentiellement en France
- À l'étranger (service civique international)

### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Le service civique dure entre 6 et 12 mois.

### AVEC QUI ?

La mission peut s'effectuer auprès d'organismes agréés par l'État :

- une association ou une fondation sans but lucratif
- un établissement public ou une collectivité locale reconnue d'utilité publique .

Le volontaire ne peut être ni salarié ni dirigeant bénévole de l'organisme.

## DANS QUELLES CONDITIONS MATÉRIELLES ?

La personne volontaire :

- Reçoit une indemnité nette de 467€\* par mois de l'État et une prestation d'une valeur de 106€\* par mois de l'organisme qui l'accueille.  
Une bourse supplémentaire de 106€\* peut être attribuée sous condition sociale.
- Bénéficie d'une formation et d'un accompagnement.
- Acquiert des droits de repos et de congés.
- Bénéficie de la sécurité sociale (régime général), d'une couverture accidents du travail/maladies professionnelles et de la validation de ses trimestres de service civique pour les droits à la retraite.
- Signe un contrat comprenant l'ensemble des conditions (adapté pour les mineurs).
- Reçoit une attestation remise par l'État au terme de sa mission.
- Dresse le bilan de compétences acquises avec le tuteur.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- Toutes les informations et offres de missions sur le site officiel du service civique : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

### À NOTER

Pour les plus de 26 ans, il existe également un volontariat de service civique.

Ces volontaires :

- Ne peuvent pas avoir une autre activité professionnelle.
- Peuvent figurer parmi les dirigeants bénévoles de l'association auprès de laquelle ils réalisent leur mission.
- Peuvent effectuer une mission jusqu'à 24 mois.
- Ne sont pas indemnisés par l'État mais par l'organisme d'accueil.





# Service Volontaire

## Européen

### CATÉGORIE : SERVICE VOLONTAIRE

Les missions de Service Volontaire Européen (SVE) permettent à des jeunes de contribuer, au travers de projets individuels ou collectifs, aux échanges interculturels, à la protection de l'environnement et à la cohésion sociale au sein du territoire de l'Union européenne.

#### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Pour conclure un volontariat de Service Volontaire Européen, il faut :

- Être âgé de 17 à 30 ans.
- Être motivé (pas de condition de diplôme, ni de niveau de langue)

#### OÙ SE DÉROULE LA MISSION ?

La mission se déroule hors de France, dans un des pays membres ou partenaires de l'Union européenne :

- Pays de l'Espace économique européen,
- Pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne,
- Quelques missions dans les pays ou les régions « partenaires voisins de l'Union européenne »,
- Plus rarement dans les pays « partenaires dans le reste du monde ».

#### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

- Pour du court terme : la mission dure entre 2 semaines et demie et 2 mois.
- Pour du long terme : la mission dure entre 2 et 12 mois.

#### AVEC QUI ?

La mission s'effectue auprès d'une association, d'une ONG, d'une entreprise sociale et solidaire ou d'un organisme public.

## DANS QUELLES CONDITIONS MATÉRIELLES ?

La personne volontaire :

- Bénéficie d'un accompagnement par l'organisme associatif agréé dans son pays d'envoi et d'accueil.
- Bénéficie d'une prise en charge des frais de transport (en partie), de nourriture et de logement.
- Perçoit une indemnité mensuelle entre 55€\* et 140€\* (indexée sur le coût de la vie du pays).
- A droit à une protection sociale et à une assurance rapatriement.
- Bénéficie d'une préparation au départ, d'un soutien dans la langue locale et d'un tutorat individuel.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour rechercher une mission de Service Volontaire Européen, il convient de prendre contact avec le correspondant SVE de votre région qui vous mettra en relation avec un ou plusieurs organismes d'envoi.

- Le SVE fait partie du programme européen Erasmus +, pour plus d'informations : [www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr)
- Le relais du programme SVE en Île-de-France est le ministère de la Jeunesse : [www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr](http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr)
- Le portail européen de la jeunesse donne accès à la base de données des SVE : [http://europa.eu/youth/evs\\_database](http://europa.eu/youth/evs_database)
- Il existe un dispositif de volontariat franco-allemand pour les jeunes de 18 à 25 ans. Il s'agit de missions de 12 mois qui commencent au mois de septembre : [www.volontariat.ofaj.org](http://www.volontariat.ofaj.org)

## À NOTER

Un départ en SVE se prépare : il faut généralement compter de 6 à 8 mois avant de pouvoir partir (délais de recherche d'un projet et de validation de la prise en charge).



# VOLONTARIAT INTERNATIONAL

## EN ENTREPRISE OU EN ADMINISTRATION

### CATÉGORIE :

### MISSION HUMANITAIRE ET DE DÉVELOPPEMENT

Ces missions de Volontariat International contribuent au rayonnement économique et industriel des Entreprises (VIE) ou à la coopération culturelle des Administrations (VIA) françaises à l'étranger.

#### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Pour conclure un VIA ou un VIE, il faut :

- Être ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen,
- Être âgé de 18 à 28 ans,
- Être étudiant ou diplômé en recherche d'emploi,
- Pouvoir travailler à plein temps.

#### OÙ SE DÉROULE LA MISSION ?

Elle peut comporter des périodes d'engagement sur le territoire national mais, en règle générale, la mission se déroule à l'étranger.

#### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Les missions durent entre 6 et 24 mois (durée moyenne : 17 mois).

#### AVEC QUI ?

- La mission s'effectue dans une entreprise française de rang international agréée par l'État pour le VIE.
- Pour le VIA, la mission se déroule dans une administration française, sous tutelle du ministère des Affaires étrangères (ambassades, consulats, établissements culturels...).

### DANS QUELLES CONDITIONS MATÉRIELLES ?

- La personne en VIE ou VIA perçoit une indemnisation ou une allocation comprise entre 1 200€\* et 2 800€\* par mois, suivant les contraintes subies et les pays concernés par la mission.
- L'ensemble des conditions fait l'objet d'un contrat soumis à des règles de droit public.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour accéder au service d'inscription du ministère des Affaires étrangères :  
[www.civiweb.com](http://www.civiweb.com)

### À NOTER

Il existe également des volontariats auprès de l'ONU. Un niveau de diplôme élevé et/ou de compétences est demandé.

L'anglais est indispensable.

Pour trouver sa mission auprès de l'ONU : [www.onlinevolunteering.org](http://www.onlinevolunteering.org)





**VOLONTARIAT** *de*

## *Solidarité Internationale*

CATÉGORIE :

MISSION HUMANITAIRE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général dans les pays en développement dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire.

### QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Pour conclure un Volontariat de Solidarité Internationale, il faut :

- Être âgé d'au moins 18 ans (21 ans pour certaines missions)
- Avoir des compétences spécifiques
- Pouvoir travailler à plein temps
- Sans condition de nationalité

### OÙ SE DÉROULE LA MISSION ?

Les missions se déroulent hors de l'Espace économique européen.

La personne volontaire accomplit sa mission dans un pays différent de son État d'origine et de celui où elle réside habituellement.

### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Les missions durent entre 6 mois et 2 ans.

### AVEC QUI ?

Les missions sont obligatoirement effectuées auprès d'associations internationales agréées par le ministère des Affaires étrangères.

## DANS QUELLES CONDITIONS MATÉRIELLES ?

La personne volontaire :

- Touche une indemnisation fixée de 100€\* à 813,07€\* (montant variable selon le pays d'affectation)
- Peut bénéficier d'une indemnité supplémentaire, selon le pays où se déroule la mission
- Profite d'une prise en charge des transports, du logement et de la nourriture
- Bénéficie du système de sécurité sociale, d'une assurance maladie et de rapatriement
- Peut prétendre à certaines aides d'insertion professionnelle, à la fin de sa mission.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour entrer en contact avec les associations agréées « Volontariat de Solidarité Internationale » : [www.clong-volontariat.org](http://www.clong-volontariat.org)

### À NOTER

- Un congé de Solidarité Internationale permet aux salariés de participer à une mission d'entraide à l'étranger. Pour connaître les associations agréées : <http://vosdroits.service-public.fr>

- Un nouveau volontariat intitulé EU Aid Volunteers permet aux jeunes européens de plus de 18 ans de s'engager dans des missions humanitaires et de protection civile.

[http://ec.europa.eu/echo/euaidvolunteers/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/echo/euaidvolunteers/index_fr.htm)



# ♦ MONTER ♦ *son* **PROJET**

## LES LIEUX PARISIENS DE RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE DE PROJET :

### LE LAB013 DE LA MIE (Maison des Initiatives Étudiantes)

Spécialisé Solidarité Internationale  
15 rue Jean-Antoine de Baïf, 75013 Paris | Tél. : 01 44 23 20 90  
[www.mie.paris.fr](http://www.mie.paris.fr)

### LES POINTS INFORMATION JEUNESSE

CIEJ Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes  
3 rue du Coq Héron, 75001 Paris | Tél. : 01 40 39 70 00

PIJ Mercoeur  
4 rue Mercoeur, 75011 Paris | Tél. : 01 43 79 25 54  
<http://mercoeur.asso.fr>

Espace dédié aux jeunes de la Maison des Ensembles  
3 rue d'Aligre, 75012 Paris | Tél. : 01 53 46 75 10


Espace Jeunes Olympiades  
32 rue du Javelot, 75013 Paris | Tél. : 01 44 24 22 90

ALJT Résidence de Paris 14 - Glacière  
64 rue de la Santé, 75014 Paris

CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)  
101 quai Branly, 75015 Paris | Tél. : 01 44 49 12 00 | mail : [eurodesk@cidj.com](mailto:eurodesk@cidj.com)  
<http://www.cidj.com>

Espace Jeunes le 27  
27 rue Marguerite Long, 75017 Paris | Tél. : 01 56 79 02 66  
<http://espace-jeunes.actisce.net/>

## LES ANTENNES JEUNES

[www.jeunes.paris.fr](http://www.jeunes.paris.fr) |  Facebook Antennes Jeunes de Paris

### Antenne Jeunes 9e

60 rue Lafayette, Paris 9<sup>e</sup>  
Tél. : 01 47 70 14 97

### Antenne Jeunes Mont-Cenis

119 rue du Mont-Cenis, Paris 18<sup>e</sup>  
Tél. : 01 42 23 50 48

### Antenne Jeunes Orillon

43 rue de l'Orillon, Paris 11<sup>e</sup>  
Tél. : 01 47 57 06 76

### Antenne Jeunes Solidarité

2 bis rue de la Solidarité, Paris 19<sup>e</sup>  
Tél. : 01 44 52 06 99

### Antenne Jeunes Claude Decaen

91 rue Claude Decaen, Paris 12<sup>e</sup>  
Tél. : 01 40 02 07 80

### Antenne Jeunes Curial

16 rue Colette Magny, Paris 19<sup>e</sup>  
Tél. : 01 40 36 44 18

### Antenne Jeunes Fontaine à Mulard

13 rue de la Fontaine à Mulard, Paris 13<sup>e</sup>  
Tél. : 01 53 80 06 89

### Antenne Jeunes Flandre

49 ter avenue de Flandre, Paris 19<sup>e</sup>  
Tél. : 01 40 37 29 74

### Antenne Jeunes Didot

40 rue Didot, Paris 14<sup>e</sup>  
Tél. : 01 45 39 51 90

### Antenne Jeunes Python

39 rue Joseph Python, Paris 20<sup>e</sup>  
Tél. : 01 43 64 13 41

### Antenne Jeunes des Quatre Frères Peignot

24 rue des Quatre Frères Peignot, Paris 15<sup>e</sup>  
Tél. : 01 45 77 06 36

### Antenne Jeunes Panoyaux

43 rue des Panoyaux, Paris 20<sup>e</sup>  
Tél. : 01 40 33 65 00

### Antenne Jeunes Louis Loucheur

3 rue Louis Loucheur, Paris 17<sup>e</sup>  
Tél. : 01 42 26 14 20

### Antenne Jeunes Davout

94 boulevard Davout, Paris 20<sup>e</sup>  
Tél. : 01 44 93 50 20

## LES AIDES FINANCIÈRES, QUELQUES EXEMPLES

### Des bourses de la Mairie de Paris

Paris Jeunes Aventures

Paris Jeunes Vacances

### Les programmes européens

[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr)

### Les subventions nationales pour les projets collectifs

JSI - Jeunesse, Solidarité Internationale

VV/SI - Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale

## SITE OFFICIEL

- Pour tous les détails administratifs concernant le volontariat : <http://vosdroits.service-public.fr> (rubrique papiers-citoyenneté)



# Pour aller plus loin



## NOTRE SÉLECTION DE RESSOURCES EN LIGNE :

- ◆ Le site Internet de la Mairie de Paris : lieux de ressources, pistes de financements, annuaires, formations, etc. [www.paris.fr/associations](http://www.paris.fr/associations)
- ◆ Site d'accompagnement au montage de projet : ressources documentaires, fiches pratiques, annuaires et sources de financement par région. [www.projaide.fr](http://www.projaide.fr)
- ◆ 100% éducation populaire : moteur de recherche des associations près de chez vous par thématique et actualités du réseau d'éducation populaire. [www.educ-pop.org](http://www.educ-pop.org)
- ◆ Animafac : réseau d'échanges d'expériences, annuaires, ressources documentaires pour le montage de projet, fiches pratiques. [www.animafac.net](http://www.animafac.net)
- ◆ CLONG – Volontariat : plateforme officielle du volontariat international, liste des associations habilitées VSI. [www.clong-volontariat.org](http://www.clong-volontariat.org)
- ◆ Coordination sud : plateforme des ONG internationales : boîte à outils, annonce de volontariat, annuaire d'ONG internationales, informations et plaidoyers. [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)
- ◆ Le réseau RITIMO : centre de documentation spécialiste de la Solidarité Internationale, fiches thématiques, annuaire des acteurs, dossiers en ligne sur différents thèmes. Liste d'organismes et de centres de documentation. [www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)
- ◆ Agence des microprojets : aide à la recherche de financements pour des microprojets de Solidarité Internationale. Informations et accès à un grand nombre de subventions publiques et privées. [www.microprojets.org](http://www.microprojets.org)
- ◆ Site du Fonjep : fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire. [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)
- ◆ France Volontaires - Regroupe des annonces de bénévoles et explique les différentes formes de volontariat. [www.france-volontaires.org/-Quel-Volontariat-choisir](http://www.france-volontaires.org/-Quel-Volontariat-choisir)
- ◆ Solidarité Laïque. [www.solidarite-laique.org](http://www.solidarite-laique.org)
- ◆ L'Organisation Internationale de la Francophonie  
<http://www.jeunesse.francophonie.org/volontariat/présentation-du-programme-volontariat-0>
- ◆ Le portail européen de la jeunesse. <http://europa.eu/youthfg>

**Guide**  
**DE**  
**L'ENGAGEMENT**  
**SOLIDAIRE**  
**DU**  
**LOCAL**  
**@**  
**L'INTERNATIONAL**

Publié par la

*Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement*

167 bd de la Villette - 75010 PARIS

**www.ligueparis.org**

◆  
Septembre 2014  
◆

Directeur de la publication : **Cédric BLOQUET**

Équipe de rédaction : **Nacima BELLILI, Mathilde FLAMANT, Agathe THIERRY, Carine LE FLOC'H, Natacha LE DROGOFF, Caroline VALLOT**

*Nous remercions chaleureusement tous les partenaires qui ont pris le temps de relire ce guide et d'en valider le contenu.*

\*Les dispositifs évoqués dans ce guide ne sont pas figés et peuvent être amenés à changer d'une année sur l'autre. Les indemnités annoncées pour chaque dispositif peuvent évoluer entre le moment de l'impression de l'ouvrage et le moment où le livret arrive dans vos mains.





x



**Envie de vous engager, de partager vos compétences ?**

De monter votre projet ou de rejoindre une équipe  
à côté de chez vous ou au bout du monde ?

Pour un an, un mois ou simplement pour des vacances plus solidaires ?

Pas toujours évident de s'y retrouver, de savoir qui contacter et  
quelles démarches accomplir.

Grâce à ce document, lancez-vous et découvrez quel  
dispositif vous correspond le mieux !



Imprimé sur du papier recyclé

x



Agissez pour  
le recyclage des  
papiers avec  
La Ligue  
et Ecofolio.

**Les partenaires de la Fédération :**



x

**FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**  
167, boulevard de la Villette - 75010 Paris

